

N° 202
28 janvier 2009
Mensuel

Le château d'Aigle renové



ACTUEL

Retraite de Daniel Berner, chef du Service du développement territorial.

Jean-Claude Rochat, président de la Cour des comptes en 2009.

Nicole Pousaz, nouvelle archéologue cantonale.

Anne Dousse, conseillère personnelle de Jacqueline de Quattro.

2

Création d'une Cour des assurances sociales au Tribunal cantonal.

3

Le Canton classé parmi les 20 meilleurs employeurs romands par une enquête du magazine *Bilan*.

4



MEMENTO

Angé ou démon? Los Angeles vue par une centaine de photographes, célèbre ou anonymes au Musée de l'Elysée.

8



«Femme avec des bigoudis», de Larry Sultan, 2002. Stephen Wirtz Gallery, San Francisco.



GRAF & ROUULT ARCHITECTES

Après une campagne de restauration qui aura duré de 2001 à 2008, le château d'Aigle s'offre une nouvelle jeunesse, un livre et une nouvelle muséographie d'ici cet automne. Vue depuis la cour d'entrée et de la tour carrée.

Si l'Etat de Vaud est propriétaire de certains monuments historiques dont il a la charge d'entretien – à l'instar du château de Chillon, de l'église romane de Grandson ou des mosaïques romaines d'Orbe –, il offre ses services d'expert dans

la majorité des autres dossiers. Un partenariat efficace dans le cas de la rénovation du château d'Aigle, terminée fin 2008, malgré la suspension des subventions cantonales due à l'entrée en vigueur du moratoire de juin 2004.

p.5

Fumée, pas de regrets

Deux ans déjà que les locaux de l'administration vaudoise sont sans fumée. Ce qui semblait d'abord être un pari audacieux s'est finalement révélé être une démarche «assez» aisée à appliquer. De nouvelles habitudes se sont installées. Ce sera par la suite le tour de l'ensemble

des locaux publics suite aux votations de novembre dernier. En attendant, des volontaires sont recherchés par le CHUV et la PMU pour participer à une étude visant à comprendre l'interaction entre le tabagisme, l'arrêt du tabac et la prise de médicaments..

p. 6

Nicole Pousaz, nouvelle archéologue cantonale

Le Conseil d'Etat a désigné Nicole Pousaz en qualité d'archéologue cantonale à partir du 1^{er} avril 2009. Mme Pousaz succédera à Denis Weidmann qui prendra sa retraite au 1^{er} mars 2009, après 36 années au service de l'Etat de Vaud.



Née en 1960, Nicole Pousaz a grandi dans la région d'Orbe où elle a suivi sa scolarité. Elle s'en formée à l'Université de Genève et y a obtenu un diplôme d'archéologie préhistorique; son travail de diplôme porte sur le refuge fortifié de Montricher-Châtel d'Arrufens.

Mme Pousaz est actuellement archéologue responsable de projets à l'Office jurassien de la culture, section archéologie et paléontologie. Depuis 1987, elle dirige des chantiers de fouilles menées sur le tracé de la Transjurane (A16). Elle est l'auteur de nombreuses publications d'une valeur scientifique reconnue et d'articles de vulgarisation. Cette riche expérience est complétée par des missions de cheffe de chantier, conduites à l'étranger, en Mongolie (Boroo Gol) et en Syrie (Al Rawda).

Rattachée au Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), la Section de l'archéologie cantonale compte quinze collaborateurs. Elle a pour mission générale de gérer la carte archéologique cantonale, de contrôler les projets de construction et prescrire les mesures de conservation, d'organiser et contrôler les investigations et d'assurer la conservation des sites et monuments archéologiques.



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Le nouveau président de la Cour des comptes

La Cour des Comptes fonctionne de manière collégiale avec une présidence limitée à une année. Jacques Guyaz a assumé la charge de président en 2008, première année de fonctionnement de la Cour des Comptes.



La Cour des Comptes a élu Jean-Claude Rochat comme président à partir du 1^{er} janvier 2009 et Anne Weill-Lévy comme vice-présidente.

Ivana Stano à la tête de la Caisse de chômage

Ivana Stano a pris la direction de la Caisse cantonale de chômage depuis le 1^{er} janvier 2009. Licenciée en sciences politiques, titulaire d'un master en management public, Mme Stano a la responsabilité d'une instance comptant 75 collaborateurs et devant gérer et verser chaque année quelque 400 millions d'indemnités à des chômeurs ou à des entreprises bénéficiant de prestations de l'assurance-chômage.

Nouvelle collaboratrice personnelle pour Jacqueline de Quattro

Le Conseil d'Etat a pris acte du départ de la collaboratrice personnelle de Jacqueline de Quattro, Sabrina Cohen, qui quittera son poste au 31 mai prochain pour rejoindre le Centre patronal.

Sabrina Cohen a accompagné la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement depuis le 1^{er} juillet 2007 dans la gestion des dossiers délicats.

Anne Dousse, entrée au DSE le 1^{er} janvier 2008, reprendra la fonction de collaboratrice personnelle le 1^{er} juin 2009. Journaliste parlementaire pendant plus de vingt ans, elle possède une grande expérience du monde politique. Durant l'année 2008, elle s'est particulièrement investie dans les dossiers du département en relation avec la Confédération et les conférences intercantionales des chefs de départements, ainsi que de ceux du Bureau de l'égalité.

Retraite du chef du Service du développement territorial

Daniel Berner, chef du Service du développement territorial, a décidé de faire valoir son droit à la retraite anticipée fin septembre 2009. Il quittera son poste le 31 septembre 2009. Celui-ci sera rapidement mis au concours, afin d'assurer la succession de M. Berner en octobre.



Daniel Berner a entamé sa carrière au sein de l'administration vaudoise en 1982, en tant qu'adjoint du chef de l'Office cantonal de protection des eaux. Délégué cantonal à l'environnement à partir de 1988, il a pris la tête en mars 2005 de la direction par intérim du Service de l'aménagement du territoire. Lorsque celui-ci a fusionné avec le Service des améliorations foncières, Daniel Berner a été nommé chef de la nouvelle entité, le Service du développement territorial. Le Conseil d'Etat souligne il a su fédérer les talents du service qui a mené à bien de nombreux projets. Durant cette période, il a développé d'importants dossiers comme le plan directeur cantonal, les projets d'agglomération, la révision du règlement de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions ou le plan sectoriel de la correction du Rhône (projet Rhône 3).

Les Américains raffolent du château de Chillon



L'année 2008 a été particulièrement faste pour Chillon. Il est vrai que, bissextile, elle comptait un jour de plus...

Un total de 337 000 visiteurs a été enregistré, soit 15 000 de plus qu'en 2007. Statistiquement ce sont les touristes américains qui le visitent le plus juste devant les Vaudois.

Création d'une Cour des assurances sociales au Tribunal cantonal

Huit juges supplémentaires et une autorité de dernière instance pour la nouvelle Cour.

Cour ou tribunal, quelle différence?

Cour des assurances sociales aujourd'hui, Tribunal des assurances hier. Un changement de dénomination qui se traduit dans les faits par un changement de statut pour le Tribunal des assurances.

Jusqu'en 2008, le Tribunal des assurances était hiérarchiquement subordonné au Tribunal cantonal. Depuis janvier 2009, en raison de modifications législatives fédérales, la nouvelle Cour des assurances sociales est intégrée au Tribunal cantonal. Ces nouvelles dispositions fédérales imposent en effet que les litiges en matière d'assurances sociales soient traités par un tribunal supérieur de dernière instance cantonale.

Depuis le 1^{er} janvier, le Tribunal des assurances est devenu une cour du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales. Le greffe de cette cour est intégré au greffe du Tribunal cantonal, sur le site du Palais de justice de l'Hermitage.

Avec la création d'une Cour des assurances sociales, le nombre de juges cantonaux passe de 29 (dont 6 à temps partiel) à 37 (dont 8 à temps partiel). Quant au greffe du Tribunal cantonal, il compte plus d'une centaine de collaborateurs.

Réforme du droit public

Une nouvelle loi de procédure en matière de droit administratif et de droit des assurances sociales est également entrée en vigueur le 1^{er} janvier de cette année. Elle est applicable devant toutes les autorités administratives cantonales et communales ainsi que devant les autorités judiciaires.

La mise en œuvre de la réforme du droit public concrétise le premier volet du



André Jomini, élu juge cantonal l'été dernier et président de la Cour des assurances sociale depuis le 1^{er} janvier.

programme de réformes judiciaires «Codex_2010» conduit par le Département de l'intérieur. Le volet «droit public» est la première des réformes judiciaires imposées par la Confédération à entrer en vigueur.

Renseignements à: info.tc@vd.ch. Tél.: 021 316 13 47

8 février

Le Conseil d'Etat appelle à voter trois fois «oui»

Oui à l'extension des accords bilatéraux avec l'Europe et deux fois «oui» aux projets fiscaux du Canton. Telles sont les recommandations du Château.

Votation fédérale

La votation fédérale porte sur la reconduction de l'Accord avec l'Union européenne sur la libre circulation des personnes et son extension à deux nouveaux Etats membres, la Bulgarie et la Roumanie. Le Conseil d'Etat considère que les Accords bilatéraux dans lesquels s'inscrit cette extension

ont largement favorisé nos relations avec notre principal client qu'est l'Union Européenne: 63% des exportations vaudoises sont réalisées vers l'UE. Pour le Conseil d'Etat, renoncer à ces Accords ne serait pas pertinent. Aussi, invite-t-il les Vaudoises et les Vaudois, comme ils l'ont fait à deux reprises, à voter «oui» à la libre circulation avec l'Union Européenne.

Votation cantonale

La votation cantonale porte sur les modifications adoptées l'automne dernier par le Grand Conseil dans la législation fiscale vaudoise. Le peuple doit se prononcer sur ces deux textes, du fait que le référendum a été demandé contre l'un et l'autre.

La modification de la loi sur les impôts communaux prévoit que l'impôt communal et cantonal sur le revenu et la fortune ne puisse pas dépasser 60% des revenus nets du contribuable. Cette modification réduira les impôts des contribuables les plus fortunés; elle vise à les dissuader de quitter le canton de Vaud pour aller s'établir dans un autre canton où les impôts seraient moins lourds pour eux.

Les modifications de la loi sur les impôts directs cantonaux, plus nombreuses et plus complexes, visent principalement à alléger la charge fiscale des familles et des entreprises. Elles prévoient notamment:

- une nouvelle déduction sociale pour les couples mariés et les familles monoparentales qui pourront soustraire de leur revenu net la somme de 1300 francs par famille, plus 1000 francs par enfant, ceci jusqu'à 116 000 francs de revenu, puis diminution de 100 francs chaque fois que ce revenu augmente de 2000 francs. Sont concernées plus de 120 000 familles.
- une déduction pour frais de garde qui passe de 1300 à 3500 francs au maximum et qui doit être justifiée.

Pour les entreprises, des mesures ponctuelles sont proposées, destinées à favoriser la remise de l'entreprise, à différer momentanément l'impôt et à permettre l'investissement. La mesure la plus importante est la baisse de l'impôt sur le capital pour les entreprises rentables. A cela s'ajoute une baisse modérée de l'imposition des dividendes pour les contribuables qui détiennent plus de 10% du capital-actions d'une société.

Au total, ces modifications entraîneront un manque à gagner d'environ 100 millions de francs par année pour l'Etat, par rapport au régime actuel. Le Conseil d'Etat et le Grand conseil ont estimé que cette perte pouvait être supportée par les finances vaudoises. Elles attendent des allègements proposés qu'ils redonnent du pouvoir d'achat aux familles et permettent aux entreprises de maintenir les emplois et de rester compétitives.

Le Canton classé parmi les meilleurs employeurs romands

La diversité et la qualité des avantages offerts par l'Etat de Vaud à ses employés le mettent à la onzième place des meilleurs employeurs, devant d'autres administrations, selon un classement du magazine «Bilan».

Selon une enquête du magazine *Bilan* publiée dans son numéro du 14 janvier, l'Etat de Vaud est à compter parmi les 20 meilleurs employeurs romands. En prenant la 11^e place du classement des meilleures pratiques en matière de ressources humaines évaluées suivant 34 thèmes, il entre dans un cercle d'entreprises aux noms prestigieux telles DuPont, Nestlé, Audemars Piguet, Lombard Odier, PwC ou Firmenich. Nettement devant ses homologues le Canton de Neuchâtel (23^e), la Ville de Lausanne (35^e) ou le Canton du Jura (58^e).

Sur quelque 400 grandes entreprises ou administrations contactées, 80 ont répondu. Certaines offrent six semaines de vacances voire davantage à leurs collaborateurs, encouragent le télétravail ou le temps partiel, financent des formations MBA, offrent des stages à l'étranger ou des congés sabbatiques ou ont des programmes pour augmenter le bien-être au sein de l'entreprise.

Congé adoption, spécificité rare

Les points forts de l'Etat de Vaud? Ils se marquent sur un peu tous les tableaux vu

la diversité des activités en présence. Commentant oralement ce résultat, l'auteur de l'article de *Bilan*, Cyril Jost, souligne particulièrement l'annualisation du temps de travail, pas présent partout, ou le télétravail offert par seulement le tiers des entreprises qui ont répondu. Si l'encouragement au travail à temps partiel est largement répandu (3/4 des entreprises), la possibilité des congés sabbatiques offerte par le Canton l'est moins (environ la moitié des entreprises) ainsi que le congé paternité. Parmi les mentions supplémentaires que chacun pouvait librement ajouter à chaque rubrique, le Canton a cité le congé adoption de deux mois qui se révèle très rarement mentionné dans les autres questionnaires rendus.

Autre enquête en vue

Dans un prochain numéro à paraître dans quelques mois, *Bilan* annonce un nouveau palmarès des meilleurs employeurs portant sur toute la Suisse. Cette fois l'enquête sera réalisée avec d'autres critères, en collaboration avec l'institut «Great Place to Work», présent dans 40 pays à travers le monde et qui avait classé Google premier aux Etats-Unis en 2008.



Commentaires du chef du Service du personnel

Chef du Service du personnel de l'Etat de Vaud, Filip Grund, en l'absence de davantage de renseignements concernant l'enquête, en est réduit à des hypothèses pour commenter le classement de l'Etat de Vaud.

Vous attendiez-vous à ce que le Canton devance ainsi les autres administrations interrogées dans cette enquête?

– C'est la première fois que le Canton répond à une telle enquête. Il est difficile de se faire une idée. On ne pouvait rien prévoir car on ne sait rien des critères d'évaluation retenus par la rédaction de *Bilan* ni de la pondération qui a été donnée à chaque réponse.

Si vous deviez néanmoins imaginer une explication à ce classement...

– Je sais que notre système d'aménagement du temps de travail est intéressant. Nous n'avons pas à rougir de notre offre générale par rapport aux autres administrations. Il faut signaler que certaines possibilités, comme l'annualisation du temps de travail, sont proposées dans certains services et pas dans d'autres. Par ailleurs, l'Etat est tellement grand que tout le monde ne connaît pas forcément toute l'étendue de ce qui est mis à disposition.

La politique effraie-t-elle les femmes?

En collaboration avec le Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises (CLAFV), le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) organise, lundi 2 février, à l'aula du Palais de Rumine, un débat-table ronde intitulé:

Les femmes n'aiment pas le pouvoir?

Comment impliquer d'avantage les femmes en politique?

Avec la participation des conseillères nationales et aux Etats Josiane Aubert, Alice Glauser, Ada Marra, Isabelle Moret, Adèle Thorens et Géraldine Savary.

Une découverte de ce qui passionne les politiciennes et des aspects qui les rebutent.

Entrée libre. Palais de Rumine, Lausanne. Accueil dès 18h. Présentations, table ronde et débat 18h30 – 20h, suivi d'un apéritif.

Renseignements supplémentaires: clafv@bluewin.ch.

Patrimoine: le rôle des experts du Canton

Une petite équipe, un patrimoine immense. Une équation pas toujours évidente à résoudre. Un exercice passionnant à découvrir à l'occasion de la fin des travaux de restauration du château d'Aigle.

«**L**a focale s'est élargie». Aux bâtiments emblématiques que sont les châteaux ou les églises, sont progressivement venus s'ajouter toutes sortes d'«objets»: ferme, chalet, bateau à vapeur ou simple galère, hôtel, moulin, vignes en terrasses (Lavaux) ou jardin; bref, le patrimoine couvre aujourd'hui une bonne part de notre environnement. Et le canton de Vaud est particulièrement bien doté vu son histoire et sa taille.

Si le patrimoine appartient à tous les Vaudois, il appartient à une quinzaine de personnes, le personnel de la section des monuments historiques et sites, du Service Immeubles patrimoine et logistique (SI-PAL), de veiller sur lui. Ce qui vaut trop souvent à ses collaborateurs de n'être perçus que comme les «policiers» du patrimoine. «Le rôle des experts du Canton est d'offrir une vision globale», nuance Laurent Chenu, conservateur cantonal depuis le 1^{er} janvier dernier, «ils fonctionnent comme des partenaires capables bien sûr de faire appliquer la loi mais aussi de faire la synthèse de tous les paramètres composant un dossier: archéologie, histoire, environnement, architecture, restauration ou développement durable.»

Partenaire sans le sou

Un rôle que vient de vivre l'architecte Michèle Antipas qui a intégré à ce titre l'équipe de spécialistes en charge de la deuxième campagne de restauration du château d'Aigle qui a duré de 2001 à 2008. Le château d'Aigle appartenant à la commune d'Aigle, c'est le Conseil communal qui a voté le crédit de rénovation. Classé monument historique, le château a bénéficié de ce fait d'une subvention cantonale qui devait couvrir 15% des coûts du chantier et 50% des frais dévolus aux études. Devait, car en juin 2004 un moratoire met un terme à ces subventions. «Heureusement, les subventions de la Confédération ont continué à tomber alors que généralement, elles sont subordonnées à celles du Canton», se souvient Michèle Antipas. En bref, si le

Canton reconnaît le caractère historique d'un bâtiment et lui alloue des subventions pour son entretien, la Confédération suit le mouvement. Le moratoire a cassé cette logique. Nombre de chantiers en cours se sont alors retrouvés en péril tandis que plusieurs projets de restauration ont tout simplement été mis entre parenthèses. «Les communes, surtout les plus petites, n'ont souvent pas les moyens d'entretenir seules leur patrimoine», rappelle Laurent Chenu, «et pourtant ce dernier, pour perdurer, a besoin de soins réguliers. A défaut, sa restauration au coup par coup n'en devient que plus onéreuse».

Dans le cas d'Aigle, Michèle Antipas s'est retrouvée dans une situation qui

aurait pu tourner au vinaigre. «C'est vrai que ce moratoire a quelque peu crispé les discussions mais au final je peux dire que ce fut un bel exemple de collaboration. Et je suis particulièrement contente de voir ces sept ans d'études et de travaux également aboutir à la rédaction d'une monographie (voir encadré).»

Le site du château protégé

Au contraire de son illustre voisin de Chillon, dont le site est gâché par un gigantesque parking, le château d'Aigle, reflet du mode de penser actuel, a vu les terres limitrophes être classées en zones protégées afin de lui garder sa fière allure de citadelle, ceinte par les vignes. *Annika Gil*



Plafond peint du cabinet de Madame la Gouvernante, XVII^e siècle. Des volutes bleues et jaunes qui ont retrouvé leur éclat d'origine.

Un livre pour raconter le château d'Aigle !

Tourelles, chemin de ronde, machicoulis et salles somptueusement décorées, le château d'Aigle possède tous les atouts d'un fort médiéval à l'instar de son célèbre voisin de Chillon. Sans toutefois attirer ses hordes de touristes. Pourtant, sa fière silhouette orne nombre de boîtes de chocolat, cartes postales et autres articles touristiques.

Plus discret que Chillon donc et aussi plus mystérieux. Aucune anecdote tragique ne court sur son sujet. Pas de prisonnier célèbre oublié en ses cachots. Qui l'a construit au XII^e siècle? Pourquoi si grand? Qui l'a habité? Un ouvrage à paraître s'appête à dévoiler plusieurs pans

de la vie du château d'Aigle. Rédigée par un collectif de spécialistes – architecte, historien, ingénieur, archiviste – ayant pris part à la dernière campagne de travaux de restauration du château, cette monographie, éditée par Cabédita, sera disponible courant juin.

Une visite plus vivante

À nouvelle allure – découvrez notamment les radieuses boiseries restaurées du cabinet dit de Madame la gouvernante – répond un livre et dès cet automne une nouvelle muséographie qui dynamisera la visite du château et du Musée de la vigne et du vin, toujours installé en ses murs.



Une administration sans fumée: deux ans déjà!

Voici deux ans que la cigarette a été bannie de tous les locaux de l'administration vaudoise. Les citoyens vaudois ont voté son exclusion de tous les lieux publics en novembre dernier.

Deux ans «sans fumée» dans les locaux de l'administration vaudoise. Ce qui semblait d'abord être un pari ardu et hautement conflictuel s'est finalement révélé être une démarche «assez» aisée à appliquer. Ainsi, cette interdiction n'a rencontré que peu de résistance parmi des collaborateurs qui se sont même étonnés qu'elle n'ait pas été prise plus tôt. Les fumeurs eux-mêmes, dans leur majorité, se sont montrés satisfaits de ces mesures qui les poussent à diminuer leur consommation de cigarettes. En instaurant le lieu de travail *sans fumée*, le fumeur est incité à arrêter tandis que l'ex-fumeur l'est à le rester.

«Cela démontre qu'une telle interdiction, pour être suivie avec succès, doit être le fait d'une décision politique assortie de mesures d'accompagnement concrètes», explique Léonie Chinet, cheffe du projet *Une administration sans fumée*. Projet qui a d'emblée offert une collaboration avec le CIPRET afin de mettre sur pied diverses mesures dont des groupes de soutien pour celles et ceux qui souhaitent arrêter la fumée.

Interdiction globalement suivie

L'objectif premier de cette interdiction – protéger le personnel de l'Etat contre les effets malsains de la fumée passive – a été globalement atteint. Quelques cas de non respect de l'interdiction de fumer parviennent encore, de plus en plus rarement, aux oreilles de Léonie Chinet. – AG

www.vd.ch, thème *Dépendance, Tabac*



Michael Puhl, Dr Chin Eap, Dresse Myriam Kohler Serra, Maria Dobrinas et Prof. Jacques Cornuz, soit l'équipe en charge d'une étude sur l'interaction entre le tabagisme, le sevrage tabagique et les médicaments.

Ecraser définitivement sa cigarette: comment faire?

Vous fumez 10 cigarettes ou plus par jour depuis au moins une année, vous êtes âgé entre 18 et 65 ans, vous êtes en bonne santé et surtout vous souhaitez arrêter de fumer? Une étude actuellement conduite par le Département de psychiatrie du CHUV et par la Polyclinique Médicale Universitaire (PMU) pourrait vous intéresser. Ayant pour objectif de comprendre l'interaction entre le tabagisme, l'arrêt du tabac et la prise de médicaments, cette étude a besoin de candidats pour aboutir.

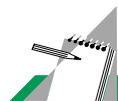
Coût du traitement pris en charge

Dans le cadre de cette étude, des visites régulières de suivi assorties de conseils adaptés sont proposées aux participants ainsi qu'un traitement à choix: des substituts nicotiques (patch, inhalateur, gommes à mâcher) ou la Varénicline, un nouveau médicament favorisant l'arrêt de la cigarette. Le coût du traitement, qui dure 3 mois, est totalement pris en charge par l'étude.

Un sevrage accompagné

Trois mois peut sembler une courte période mais grâce à l'encadrement offert, le futur non-fumeur est épaulé de bout en bout ainsi que le témoigne un ancien participant, aujourd'hui sevré: «Tout d'abord, j'aimerais remercier l'équipe qui par son écoute, son soutien et ses conseils m'a permis de stopper ma consommation de cigarettes. Je dois avouer que sans les consultations régulières, qui soutiennent la motivation, le sevrage aurait été beaucoup plus difficile. Durant cette période, grâce aux conversations avec l'équipe de tabacologie, j'ai également pu faire une introspection qui m'a énormément apporté et qui m'aide à modifier mon comportement face aux contraintes de la vie courante.»

Renseignements: Maria Dobrinas, Laboratoire UBPC, Hôpital de Cery, 1008 Prilly, Lausanne. Tél.: 021 643 65 05 ou 078 918 81 41 ou Maria.Dobrinas@chuv.ch



PETITES ANNONCES

A vendre: divers cartons de 6 bouteilles de Bourgogne, années 1976 à 1985. Prix intéressants. Vente par carton. Tél.: 021 652 13 14 ou 079 566 53 85.

A vendre: toile de René Francillon (1876-1973), peintre vaudois. Scène de genre, 1932. Prix à discuter. Tél.: 079 436 94 32.

A vendre: chambre à coucher comme neuve (achetée en 2007 mais quasiment pas utilisée), brun Wenge, comprenant 1 armoire

(190x61x226) avec éclairage, 1 lit 160x200 (ext.185x206) sans sommier ni matelas, 2 tables de nuit, 1 commode (118x45x77) et 1 miroir. Le tout à prendre sur place (Châtel-St-Denis). Valeur neuf 2'150.-, cédé 1'350.- (à discuter). Tél.: 026 919 03 60 (jour) ou 079 359 58 90, soir & w-e.

A vendre: meuble pour machine à coudre de marque Horn, sur roulettes, 5 tiroirs. Déployé environ 1,55 m. Prix: 200.-. Tél.: 079 210 21 74 (midi ou fin de journée).

A vendre: X-BOX 360 avec 2 manettes + chargeurs accus, avec 6 jeux (King Kong, Ridge Racer 6, Fifa 06, Halo 3, Seigneur des anneaux, Call of duty 2). Prix neuf avec les jeux: 1'300.-, cédé 450.-. Tél. 079 359 58'90, le soir.

A vendre: pour cause de changement d'imprimante: cartouches d'encre génériques pour Epson photo Stylus RX 620: 5 x Noir (T 0481), 3 x Cyan (T 0482), 2 x Magenta (T 0483), 2 x Jaune (T 0484), 1 x Cyan clair (T



0485) et 2 x Magenta clair (T 486). Le tout pour 100.-. Tél.: 079 425 07 61.

A vendre: aquarium tout équipé, d'une capacité de 120 l, le tout sur un meuble en bois plaqué de couleur noire. Dimension lpxh: 81x37x119 cm. Vendu avec filtres de rechange, cloche de nettoyage, divers produits d'entretien et de contrôle. Prix: 350.-. Tél.: 079 709 49 76.

A vendre: Ampli Peavey Stereo Chorus 212, pour cause de non-emploi, pour guitare électrique, 3 canaux, 2 x 130 W, 2 HP scorpion, effets numériques (réverb, stereo chorus). L'ampli a été acheté neuf en 1992 (de mémoire) et a très peu servi. Il est en très bon état. Prix: 400.-. Tél.: 021 311 58 45 ou 079 756 41 44.

A vendre: chaînes TRAK No 210 utilisée 1 fois sur Opel Vectra. Prix: 150.-. Tél.: 079 436 94 32.

Cherche à acheter: flûte traversière pour enfant débutant. Tél.: 021 634 81 84 (les soirs) ou aviles.a@sunrise.ch

A vendre: Vespa 125 GT, bleu, 2004, 8200 km, état neuf, parquée dans garage, top case, pare brise, prête pour l'expertise. Prix: 2'900.-. Tél.: 076 325 90 25.

A vendre: Honda CB1000RA «Naked» blanche, année 2008, 2200 km, garantie usine 21.06.2010, pot carbone Leo Vince. 1^{ère} main, état de neuf! Prix neuf: 17'490.- (avec pot), cédée 14'900.- (à discuter). Tél.: 079 359 58 90, le soir.

A vendre: Lancia Kappa 1995, 110'000km, 2.0 LS, état impeccable, 1^{ère} main, siège alcantara, clim. automatique, 4 porte, options diverses, spacieuse, couleur bordeaux, très soignée, carrosserie impeccable, parquée uniquement dans garage, une occasion rare. Prix à discuter. Tél.: 021 625 14 00.

Cherche à louer: chambre dans la région Pully-Lavaux. Travaillant à Pully du lundi au mercredi (dans un secrétariat d'école), je cherche une chambre dès que possible, pour le mardi soir et, parfois, le lundi soir. Vous pouvez me contacter au 078 623 62 27.

A louer: Chexbres, bel appartement récent de 5 pièces, 115m², au rez-de-chaussée d'une maison 1900, avec jardin-terrasse. Quartier tranquille et à proximité de toutes commodités (Gare CFF, commerces,...) Loyer: 2700.- avec place de parc + charges, grand garage disponible. Tél.: 078 714 07 90.

A louer: grand 3 pièces au Mont-s-Lausanne. Situation très calme dans un quartier résidentiel. Terrasse, jardin, piscine, garage, place de parc. Loyer: 1950.- + charges. Tél.: 021 657 13 19.

A louer: Le Mont s/Lausanne, studio neuf de 40 m². Magnifique cuisine agencée; cabine douche; prise Bluewin TV; buanderie à disposition; sortie indépendante; pelouse devant le studio avec vue sur la campagne. Place de parc à disposition. Loyer: 1'000.- charges comprises. A louer dès le 1^{er} février. Tél.: 021 316 61 66 ou 021 653 01 05.

Cherche à louer: appartement de 3,5, à 4,5 pièces, min. 80m², région lausannoise (Prilly, Bussigny, ect.) pour début août 2009, un logement agencé, animal domestique et enfants acceptés, préférence au rez sinon immeuble avec ascenseur, balcon ou terrasse, si possible calme et proche de toutes commodités (commerces, écoles et transports publics). Loyer maximum: 1300,- TTC. Tél.: 021/906 66 62 (répondeur) ou mattheyaude@yahoo.fr

Cherche à louer: appartement de minimum 3 pièces 1/2 à Lausanne. Date d'entrée idéale: 1^{er} février 2009. Loyer max charges comprises: 2400.-. Merci de me joindre au 079 599 31 55 ou à: igorroth@yahoo.fr

A vendre: Bussigny-près-Lausanne, appartement de 4 1/2 pièces au rez-de-chaussée (105 m²) comprenant trois grandes chambres, salon et coin à manger, cuisine agencée et séparée, salle de bains/wc et douche/wc séparés, une cave, une grande terrasse clôturée de 91 m² orientée plein sud, deux places de parc intérieures. Proche de toutes les commodités (Migros, poste, banque, pharmacie, pédiatre) à 5 mn. à pied. Animaux de compagnie bienvenus. Prix: 600'000.- à discuter. Tél.: 079 378 86 85 ou patricia.kuentz@vd.ch.

Vacances: cherche à louer en Croatie, proche de la mer, appartement ou maison pour famille 4 personnes. Période: du 1^{er} au 15 août 09. Toutes propositions bienvenues. Tél.: 078 675 35 83 ou 021 732 22 38.

Vacances: cherche à louer appartement ou petit chalet à Gryon ou Barboleuse de juillet à octobre 2009. pour une famille avec 2 enfants. Tél.: 079 732 68 77.

Vacances: Paris-IX^{ème}, charmant 3 pièces, très bien situé, proche Palais Garnier-Galleries Lafayette, complètement équipé. Location à la semaine, 2 à 4 personnes. Infos: 079 706 66 03.

Vacances: Bretagne, à louer près de St-Brieuc /Côtes d'Armor, maison familiale meublée comprenant 4 chambres, salon, cuisine, salle de bains et WC. Prix: 300 euros la semaine + charges. Tél.: 076 566 09 21 ou 078 880 19 74.

Vacances: à louer à Nendaz 3 pièces pour 6 pers du 31 janvier au 07 février 09. Duplex, centre village, à 300m du télécabines, navette devant immeuble, cheminée, TV, internet, lave-vaisselle, micro-ondes, sauna, buanderie, balcon sud-est. Loyer: 900.- Egalement à louer à Nendaz: 2 pièces pour 4 personnes du 14 au 21 mars 09, au centre village, à 300m du télécabines, navette devant immeuble, cheminée, TV, internet, lave-vaisselle, micro-ondes, sauna, buanderie, balcon nord-ouest. Loyer: 650.-. Tél.: 079 386 44 79 ou 078 715 14 61.

Vacances: à Champéry, domaine des Portes du Soleil, à louer chalet traditionnel rénové, tout confort, calme, dans village, à proximité du télécabine, accessible par train (AOMC), 4 chambres (pour famille 5 à 7 personnes), 2 salles de bain, une salle TV;

terrasse très ensoleillée, vue Dents du Midi. Loyer: 2'500.- /sem. tout compris (charges, taxes de séjour, ménage, casier à ski) libre durant les vacances scolaires suivantes: vacances d'hiver genevoises (du 7 au 14 février 2009), vaudoises (du 14 au 21 février 2009) et neuchâtelaises (du 21 au 28 février 2009). Tél.: soir 022 367 10 67, laisser message SVP.

Vacances: très joli appartement, au milieu des oliviers, au centre de Quiesa, à 15km de Pise et de Lucca, à 70km de Florence et à 10 km de la mer et des plages de sable fin de Viarreggio. 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain et superbe terrasse pavée. Loyer: dès 300.- la semaine. Tél.: 026 665 11 69.

Vacances: Platja d'aro, Costa Brava España, à vendre ou à louer appartement pour 4 personnes. A 800 km de Lausanne, à 30 km de Girona, à 90 km de Barcelone. Au 3^e étage (ascenseur), 2 chambres à coucher, cuisine américaine, salle à manger, salle de bain, machine à laver, piscine communautaire, balcon 15m², TV, coffre, parking public (2000 places), 8 min à pied de la plage, à 100 m supermarché, banque, restaurants, à 5 min de la gare autobus; centre médical. Charge communautaires 400 Euro/6 mois. Prix de vente à discuter. Location à la semaine: 450 à 950.-. Infos et photos: www.anibis.ch ou www.fotocasa.es Tél.: 079 489 19 50.

Vacances: en Grèce, à Parga, village situé au nord-ouest en face de Corfou. A louer dans une belle maison, des studios - chambres - et un appartement de 3 pièces. Location dès frs 60.- par jour. Bon niveau de confort. Dépaysement garanti. Egalement disponible pour groupe de 10 à 14 personnes. Un guide francophone organisera des escapades culturelles et sportives (marche) dans des endroits où la nature et l'histoire sont magnifiques. Tél.: 079 635 02 23.

Vacances: Île de Madère, appartement pour 4 personnes, avec piscine, vue imprenable sur la mer et tranquillité. A 30 min de la capitale Funchal, appartement climatisé, luxueusement équipé et meublé par architecte d'intérieur, comprenant 2 chambres à coucher, 2 salles de bain dont une attenante à la chambre principale, avec baignoire à remous. Accès à Internet par WiFi. L'île de Madère est une destination idéale pour les amoureux de la nature et de la randonnée. Une plage de sable (la seul de l'île) se trouve à 5min de voiture. Prix selon saison. Linge de maison et de bain inclus. Tél.: 079 213 93 56 ou www.lahomeira.eu.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.



Ansel Adams, «Echangeur d'autoroutes», Los Angeles, 1967. Center for Creative Photography, University of Arizona, Tucson.

Le paradis, ou presque

Ville aux multiples visages, l'enfer sur terre pour certains, comme un air de paradis pour d'autres. Le Musée de l'Elysée raconte Los Angeles au gré d'une centaine de clichés.

Première escale européenne à Lausanne pour cette importante exposition *made in California*. La Californie justement, avec ses plages et ses naïades, ses stars et sa démesure, et surtout avec Los Angeles en son cœur. Ansel Adams, Dennis Hopper, Robert Franck, Edward Ruscha et une centaine d'autres photographes, de renom ou anonymes, n'ont eu de cesse de vouloir saisir l'âme, mi-ange, mi-démon, de L.A. Multiple, fuyante, surprenante et insatiable à la fois, Los Angeles est une mégapole traversée par des autoroutes encombrées, plombée par un smog qui ne se lève plus, hantée par les tremblements de terre passés et à venir. Los Angeles c'est aussi la promesse de vivre le rêve américain pour des milliers de Latinos, l'ambition de crever l'écran pour des milliers d'acteurs en devenir, une escale magique pour encore plus de touristes.

Entre célébration et critiques

C'est un portrait dynamique de L.A. que propose le Musée de l'Elysée, construit sur diverses approches photographiques: clichés de studio, documentaire, reportage,

prises de vue touristiques ou photographies d'art. Portée aux nues par les uns, malmenée par d'autres, la cité des Anges se dévoile comme un condensé survolté de la force vitale, impertinente et libre à la fois, de l'Amérique. Une énergie, folle, cruelle, créatrice, qui n'aura de cesse d'épater les habitants du Vieux Continent. – AG

«Le paradis, ou presque. Los Angeles (1865-2008)». Musée de l'Elysée, Lausanne. **Vernissage** vendredi 30 janvier, à 18h. **Conférences:** «Lauren Greenfield», l'une des photographes américaines les plus en vue et représentée au sein de l'exposition, dimanche 1^{er} février, à 15h. «De New York à Los Angeles: la photographie américaine des années 1970», par Radu Stern, dimanche 15 février, à 16h. «L'exception Los Angeles», par Jean-Bernard Racine, spécialiste de la géographie urbaine, dimanche 29 mars, à 16h. **Visites guidées:** les dimanches 1^{er} février, 8 février, 22 février, 15 mars et 22 mars, à 16h. **En famille au musée:** les premiers dimanches du mois, des activités sont organisées pour les enfants (de 6 à 12 ans) tandis que les parents visitent l'exposition. www.elysee.ch. Jusqu'au 19 avril.

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Des coulisses à la lumière. 19 mois de chantier sous l'œil du photographe.* Le photographe des Archives cantonales, Olivier Rubin, expose septante tirages photographiques, dont trente-trois tirages grand format, racontant les différentes étapes des travaux de densification des Archives cantonales. Exposition dont la démarche n'était à l'origine pas planifiée et qui résulte de l'envie du photographe de saisir ce qu'il jugeait important ou simplement esthétique. Jusqu'au 10 janvier 2010.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palas de Rumine, Lausanne. *EXILS. Ecrivains de Suisse romande et d'ailleurs.* D'Agota Kristof à Bessa Myftiu en passant par Marius Popescu ou Anne Cuneo, nombre de noms de la littérature romande évoquent d'autres horizons. Une exposition dresse le portrait de huit d'entre eux et explore leurs œuvres, reflets de sensibilités culturelles d'ici et d'ailleurs. **Vernissage** mercredi 11 février, à 18h. Du 11 février au 31 mai.

CHUV, hall principal, Lausanne. *Peintures en technicolor, de Jean Scheurer.* Pour son retour annoncé à la couleur, Jean Scheurer sonde la tridimensionnalité de l'espace de la toile, entre multiplication des lignes et opulence des variations chromatiques. Hall principal du CHUV, jusqu'au 26 février.

Forum de l'Hôtel de Ville, Lausanne. *L'art à l'école. Portrait et musique.* Les enseignants d'Art visuel et la Société vaudoise des maîtres de musique exposent les travaux de leurs élèves. Le portrait, élément omniprésent de notre environnement visuel est apprivoisé, analysé, dé-construit et recomposé dans une collaboration entre élèves et enseignants. **Vernissage:** jeudi 5 février, à 18h. **Animations musicales:** jeudi 5 février, l'après-midi, dans les établissements secondaires de Prilly et de Renens, ainsi que jeudi 12 février avec le chœur des enseignants de musique. Horaires exacts: www.eav-vd.ch

Conférence

L'interprétation des rêves, livre fondateur de Sigmund Freud présenté par Thémélis Diamantis, psychanalyste, jeudi 29 janvier, à 19h, Palais de Rumine, Lausanne.

Musique

Chant classique, par Eve-Maud Hubeaux, mezzo-soprano, lauréate du Concours suisse de musique pour la jeunesse 2007. Œuvres de Vivaldi, Bizet, Puccini, Händel, de Falla et Rossini. Dimanche 8 février, 16h, auditorio César Roux, CHUV, Lausanne. Entrée libre.